

Stage huissier de justice

Par **lina68**, le **22/11/2013** à **10:40**

Bonjour a tous , Je suis actuellement entrain de finaliser ma dernière année de master en responsabilité sociale des entreprises et développement durable avec un stage comme juriste d'entreprise (master double compétence droit et management) je suis très contente de ce master et je crois que le métier de juriste répond a mes attentes mais ce métier n'est pas mon premier amour en effet j'ai toujours souhaite devenir huissier de justice (depuis mes années lycée) et voila que depuis plusieurs semaines cette envie revient au galop. Je m'étais éloignée de ce but a cause des problèmes pour trouver un stage le problème de rachat d'étude et d'autres problèmes encore mais il y a quelques jours j'ai parle de cela a ma famille qui me conseille de finir mon master et me concentrer sur mon stage de juriste et a la limite chercher un stage chez un huissier pour septembre 2014 dans le cas ou je n'aurais pas trouve de travail comme juriste ou si je veux toujours être huissier A mon avis ils n' ont pas tord ma priorité et de valider mon master 2 et au pire envoyer quelques cv chez des huissiers ne coute rien mais je suis quand même un peu perdue et souhaiterais avoir votre avis. Désolée pour les fautes éventuelles mais j'écris depuis mon téléphone et c'est un peu galère lol

Par **Poussepain**, le **22/11/2013** à **11:16**

Bonjour,

Si votre rêve est de devenir huissier, ce qui semble être toujours le cas puisqu'en fin de formation vous vous posez encore la question, vous devriez vous lancer.

Ce métier, peu estimé et souvent méconnu , est néanmoins très intéressant sur le plan juridique et très vivant. L'HJ est également un chef d'entreprise et doit sans cesse manager son équipe. Si vous obtenez l'examen professionnel d'HJ, vous serez sur le terrain, ce qui cassera la routine de l'étude.

Dans le pire des cas, vous serez clerc expert (souvent ce diplôme se prépare en parallèle de l'exam pro d'HJ a l'ENP) ce qui permettra de rester en étude.

Notez aussi qu'il existe désormais la possibilité pour l'HJ d'exercer comme salarié, ce qui lui évite d'investir d'entrée de jeu dans une étude.

Par contre ça reste une voie longue et éprouvante (2 ans de stage et examen sélectif) qui vous demandera un vrai engagement. Les candidats au stage sont également peu rémunérés. (mais rémunérés, c'est déjà bien). Je pense que si vous êtes forte dans ce

domaine vous arriverez même en cas d'échec à rester dans le milieu. Pour le retour en entreprise, dans le contexte actuel, je sais pas du tout. Pour moi un diplôme de clerc plus une expérience professionnel en étude devrait être un plus, du moins comme juriste contentieux.

Enfin si vous devez chercher un stage d'HJ n'attendez pas, commencer maintenant, d'une part car c'est difficile et vous devrez accepter la mobilité, d'autre part car il faut que cela coïncide avec l'ENP, et vous devrez avoir votre stage pour août/septembre 2014.

Bon courage.

Par **lina68**, le **22/11/2013 à 13:10**

Merci pour votre réponse :)

J'ai déjà commencé a envoyé des CV dans des études, il ne reste qu'à attendre les réponses, en attendant je vais me pencher un peu plus sur le métier de clerc expert également et la possibilité d'être huissier salarié.

Par **marianne76**, le **22/11/2013 à 14:59**

Bonjour,

Moi je serais vous je ne me contenterais pas d'un CV et d'une lettre envoyée. Prenez rendez vous et présentez vous, vous aurez plus de chances

Par **lina68**, le **22/11/2013 à 17:08**

Je vais suivre conseil merci

Par **Yn**, le **22/11/2013 à 18:39**

Déplace-toi toujours en personne, tu augmentes tes chances de croiser un huissier et de pouvoir discuter avec lui.

Quant à la profession, trouver un stage n'est pas une difficulté majeure. Le réel obstacle se situe après les deux années de stage : les taux de réussite sont très bas aux examens terminaux, de nombreux étudiants sont ajournés et n'ont aucune porte de sortie.

Par **lina68**, le **22/11/2013 à 23:55**

Je vais tacher de démarcher. Un maximum d'huissier en personne mais concernant les réussites à l'examen j'ai entendu dire qu'il n'y avait que 30% de réussite savez vous à quoi cela est dû? Cela fait en effet peur de se dire qu'au bout de deux ans on risque de se trouver le bec dans l'eau...il y a un tas de paramètres à prendre en considération ..

Par **Poussepain**, le **23/11/2013** à **00:36**

Oui c'est les chiffres que j'ai aussi, pour l'examen d'huissier, 30%. Pour les raisons c'est un peu comme le CRFPA, c'est un examen mais l'exigence attendue fait que chaque année seule une proportion sensiblement équivalente de candidats l'obtient.

Ceci dit l'examen d'huissier est organisé tous les 6 mois environ, donc vous êtes vite fixée.

Pour les débouchés en cas d'échec comme je le disais, la plupart des candidats présentent également le diplôme de clerc expert à l'ENP, d'accès plus simple. En outre vous êtes formée durant le stage, et il est possible d'être clerc (significateur, aux procédures, expert) à niveau bac, alors avec un M2 et deux ans de stage, il est toujours possible de se faire embaucher par votre maître de stage, ou sur sa recommandation, ou par un HJ qui vous connaît. C'est aussi une question de compétences et de relations. Il n'y a pas de parcours pré construit.

Notez aussi qu'il y a l'examen de clerc aux procédures et de clerc significateur à l'ENP. En dessous de celui de clerc expert.

Par **lina68**, le **23/11/2013** à **13:30**

Merci pour toutes ces infos ça éclaire beaucoup ma lanterne :)

Pour l'instant un huissier m'a répondu, il a déjà un stagiaire mais il garde ma candidature sous le coude et j'ai aussi contacté la chambre départementale des huissiers de ma région...

De toute manière je vous tiendrai au courant et puis ça peut servir à d'autres aussi

Par **LouisDD**, le **23/01/2017** à **12:02**

Salut

Je supprime un message de ludivineb, qui a recréé un sujet.
Bonne journée